



# RETRAITES - FRET - SALAIRES - EMPLOI

## 4 BONNES RAISONS POUR QUE LES CHEMINOTS DE L'EXPLOITATION MANIFESTENT MASSIVEMENT A PARIS LE 22 JANVIER 2008.

*4 mots d'ordre pour une manifestation nationale à l'appel des fédérations cheminotes CGT, CFDT, CFTC, UNSA et CFE/CGC. Une manifestation commune à la SNCF, la RATP, et EDF/GDF. Pourquoi cette manifestation est-elle importante pour les cheminots en général et ceux de l'exploitation en particulier ?*



### Défense et amélioration du régime spécial de retraite.

Les mobilisations historiques du 18 octobre et de l'action reconductible à partir du 13 novembre 2007 ont contraint, dans la négociation, le gouvernement et la direction de la SNCF à modifier le contenu de leur projet de réforme des régimes spéciaux. Même si nous avons arraché des avancées, le compte n'y est pas et la mobilisation des cheminots est nécessaire.

“ Une puissante manifestation le 22 permettra de continuer à peser sur les négociations qui se poursuivront au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2008 sur la prise en compte des contraintes du service public. ”



### Défense et développement de Fret SNCF Service Public.

La direction du Fret veut mettre en œuvre une révolution structurelle et culturelle pour le transport des marchandises. Son objectif conjugue la séparation du Fret du reste de l'entreprise et la mise en place de règles sociales différentes pour le personnel travaillant pour le transport des marchandises.

Avec son projet de création de « Famille Fret », la direction passe un cap supplémentaire à la dédicace des équipes par activité puisqu'il est prévu l'explosion des EEx actuels.

Tous les agents travaillant pour le Fret seraient regroupés dans les 5 directions Fret multi régionales. Ce serait donc la fin du rôle transverse des agents de la filière Transport Mouvement par exemple. Par contre les agents du Fret deviendraient polyvalents pour exercer des métiers différents en lien avec l'activité. Les conducteurs seraient chargés des opérations effectuées par les agents de manœuvre et les CRLO pourraient conduire les locomotives de ligne pour effectuer les mises en tête ou rentrée au dépôt, ainsi que des manœuvres de rame dans les triages.

Cette filialisation de fait de l'activité Fret s'accompagnerait aussi d'une réduction de voilure puisque la concentration sur les créneaux rentable est toujours d'actualité. En 2008, 1800 à 2000 agents pourraient être supprimés et l'objectif final serait une réduction de 6 à 7000 agents pour contenir les coûts de production face à la concurrence.

Toujours au nom l'adaptation à cette concurrence, la direction du Fret prévoit de modifier les règles d'utilisation du personnel comme la réduction du nombre de repos, la modification des taquets concernant la GPT, l'amplitude, le travail effectif, l'attribution des congés, la programmation des journées de travail, l'affectation sur plusieurs chantiers,...

Comment ne pas en déduire que si le périmètre des établissements et la réglementation du personnel changeaient pour les agents travaillant pour le Fret, les autres activités voudraient s'engouffrer dans la brèche. Ce serait donc la fin de la SNCF entreprise intégrée et du statut des cheminots.

« Là aussi une puissante manifestation le 22 janvier doit démontrer la mobilisation des cheminots contre une telle perspective et promouvoir une autre conception du transport des marchandises attendue par la population. »

### **Amélioration du pouvoir d'achat par la revalorisation des salaires et des pensions.**

À l'exploitation comme dans les autres services de la SNCF la question de la baisse du pouvoir d'achat est une réalité pour tous, cette faiblesse des rémunérations est encore plus cruciale pour les jeunes recrutés ou les agents travaillant à temps partiel. La direction utilise la sous rémunération du travail des cheminots pour mettre en place un substitut d'intéressement avec les différentes gratifications individualisées type GEXI, GIPEC ou GIR pour l'encadrement. Elle tente ainsi de détourner les cheminots des revendications collectives et de les obliger à s'inscrire dans les objectifs managériaux d'entreprise. De plus, cette rémunération n'étant pas soumise à cotisations sociales, elle ne compte pas pour les retraites et fragilise l'équilibre de la Caisse de Prévoyance et de Retraite.

« Une forte mobilisation le 22 janvier exigera un contenu de la prochaine Table Ronde salaires permettant une augmentation des salaires et pensions prenant en compte le coût de la vie et les pertes de pouvoir d'achat cumulées depuis 25 ans. »

### **Maintien et développement de l'emploi à statut.**

Les Etablissements Exploitation représentent près d'un tiers des effectifs de la SNCF. Depuis 5 années, ce sont eux qui ont subi les plus fortes baisses d'emplois notamment du fait de la casse du fret ferroviaire mais aussi en lien avec les fermetures de guichets et des modules dans les Centres Ligne Directe. Ces coupes claires dans les effectifs ont pour conséquence immédiate la dégradation des conditions de travail des cheminots et une moins bonne qualité de service rendu aux usagers. La baisse des effectifs à la SNCF, le recours de plus en plus important à des CDD, à des sociétés d'intérim, le transfert des tâches vers les filiales comme « EFFIA Service » ou « VFLI », tout cela contribue à affaiblir la place des cheminots à statut dans l'activité ferroviaire et donc menace la pérennité de notre régime spécial et de protection sociale.

« Parce qu'emploi, salaire, service public sont liés à la pérennité de notre régime spécial, tous ensemble, avec la RATP et EDG/GDF, nous devons faire du 22 janvier une nouvelle étape de mobilisation massive. »

**Le CTN Exploitation appelle les agents des Etablissements  
Exploitation à la MANIFESTATION NATIONALE  
DU 22 JANVIER 2008 qui partira à 13h00  
de la gare d'Austerlitz à Paris.**

**Le CTN Exploitation, en lien avec la défense des revendications  
portées par la CGT sur tous ces sujets, invite les salariés des EEx  
à VOTER POUR LA LISTE CGT, lors du SCRUTIN  
DU 05 FEVRIER 2008 pour L'ELECTION des représentants des  
salariés au CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SNCF**